



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 14 mars 2025

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Daniel FAVRE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Laurent DEMOLIS, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Hélène LEVA, Philipp DALHEIMER, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE.

Absent – Monsieur Michel BREASSON

Procurations

Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Italo GARD
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de Guy LANCON
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Hélène LEVA
Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER
M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

Secrétaire de séance : Madame Florence PIGNIER

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 26
Présents	: 18	Contre	: /
Votants	: 26	Abstention	: /

7.1. BUDGET ANNEXE CIMETIERE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Madame le Maire,

PRESENTE le projet du budget primitif 2025 concernant le budget annexe Cimetière.

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe Cimetière,

Considérant que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu au sein de l'assemblée le 21 février 2024, matérialisé par le vote de la délibération DEL-2024-007,

Considérant que le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2024 seront présentés lors d'un prochain Conseil municipal, permettant l'intégration des résultats de l'exercice 2024 lors du Budget Supplémentaire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif 2025 du budget annexe Cimetière, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- ✓ Section de Fonctionnement : 16 294,80 €
- ✓ Section d'Investissement : 16 294,80 €

Section de fonctionnement			
DEPENSES		RECETTES	
Chap 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 294,80 €	Chap 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 271,60 €
		Chap 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 023,20 €
TOTAL	16 294,80 €	TOTAL	16 294,80 €

Section d'investissement			
DEPENSES		RECETTES	
Chap 21 – Immobilisations corporelles	5 271,60 €	Chap 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 294,80 €
Chap 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 023,20 €		
TOTAL	16 294,80 €	TOTAL	16 294,80 €

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : 25 MARS 2025

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 21 mars 2025

Le Maire – Catherine BASTARD



La secrétaire de séance – Florence PIGNIER